



le 15 mars

UN EMPLOYÉ DES SERVICES AUTOROUTIERS FAUCHÉ ET TUÉ EN PLEIN TRAVAIL

Ce mardi 14 mars sur l'autoroute A1, un employé des services autoroutiers effectuant son travail sur la bande d'arrêt d'urgence, a été percuté et tué par un véhicule poids lourd dont le chauffeur a commis une faute de conduite.

Cet accident dramatique, qui a suscité une vive émotion dans la profession, ne correspond pas à un cas isolé et concerne aussi bien les salariés affectés à l'entretien des installations autoroutières que les dépanneurs remorqueurs chargés d'évacuer les véhicules en panne ou accidentés (il s'agit du 2^{ème} accident mortel en 6 mois dont 1 impliquant un dépanneur).

119 accidents en 2015 de dépanneurs autoroutiers dont 15 dommages corporels.
1 accident du personnel autoroutier sur 3 a lieu sur la bande d'arrêt d'urgence.

Pourtant, un très grand nombre de ces accidents pourrait être évité si les pouvoirs publics procédaient à l'installation de corridor de sécurité à l'instar de ce qui ce pratique au Canada et aux USA.

Il suffirait pour ce faire, que le Code de la route prévoit :

- De ralentir à une vitesse raisonnable et faire preuve de prudence lorsqu'un véhicule est immobilisé sur le bas côté ;
- D'effectuer un changement de voie s'il est possible de le faire en toute sécurité ;
- De prévoir un retrait de points aux usagers qui ne respecteraient pas les dispositions ci-dessus.

Au moment où la sécurité routière constitue un enjeu de portée nationale, le CNPA et l'Association « Fier d'être Dépanneur », interpellent officiellement Monsieur Emmanuel Barbe, Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, afin que ces corridors de sécurité soient mis en place, dans les plus brefs délais, sur tout le territoire national.

>À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.